# VIVRE À ANGERS

MARS 2018 / N°414

www.angers.fr

**ACTUALITÉ**
Budget participatif : la Ville attend vos projets

**MÉTROPOLE**
25 millions d'euros pour une plateforme logistique

**L'INVITÉ**
Jean-François Caillat, président du Conseil de développement

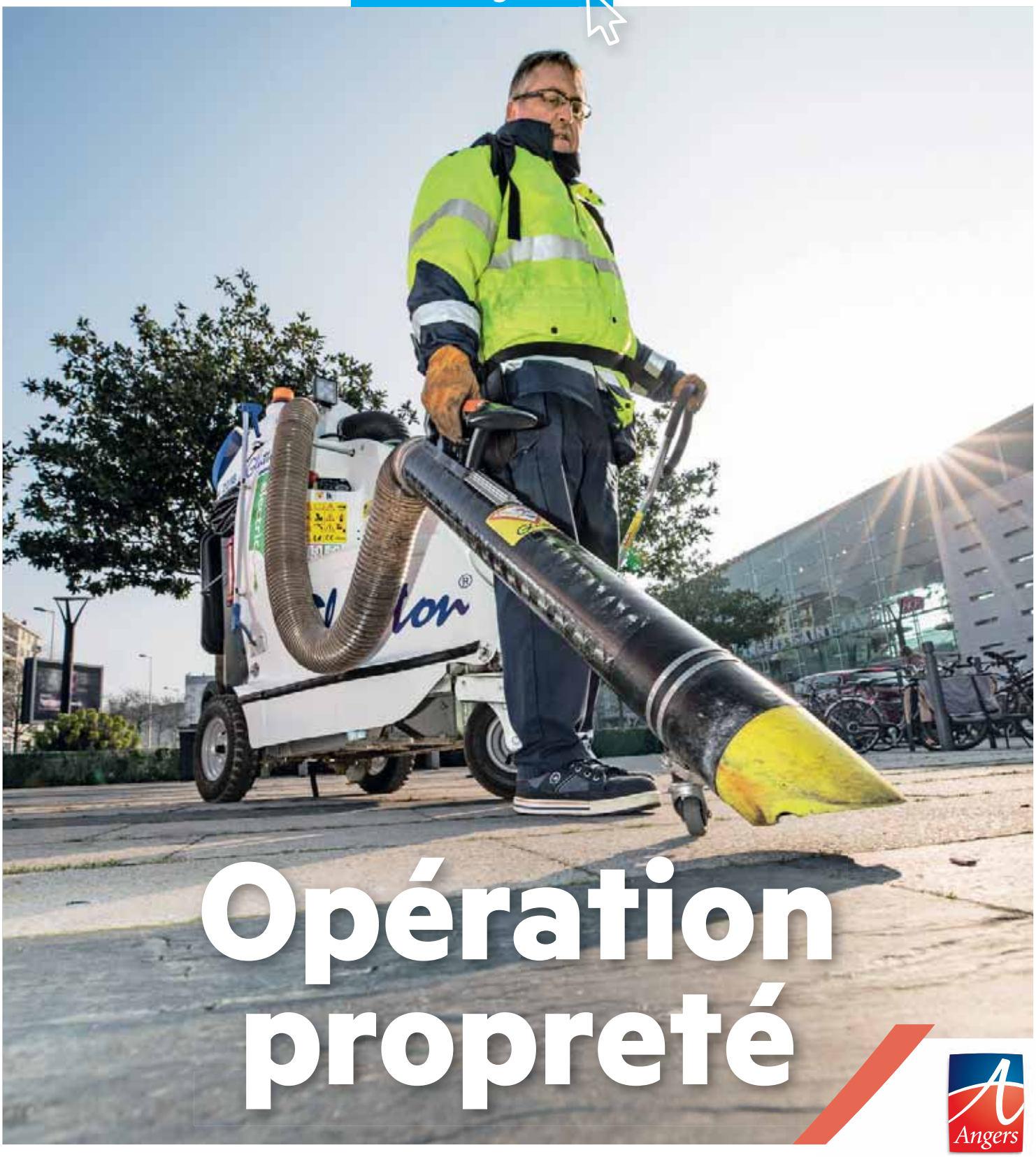

# Opération propreté

Angers

THIERRY BONNET

**Une nouvelle tribune à Raymond-Kopa**
Le public du stade Raymond-Kopa retiendra de la réception de Monaco l'ouverture de la nouvelle tribune Colombier, après huit mois de travaux. Dotée de 4 447 places (contre 3 400 dans sa version précédente), elle est désormais entièrement couverte et propose aux spectateurs un meilleur confort. Des sièges ont remplacé le béton et des ascenseurs pour accéder aux différents niveaux, notamment pour les personnes à mobilité réduite, ont été installés.

THIERRY BONNET

**Food'Angers fête les vins et la gastronomie locale**
70 partenaires, 60 animations, 6 salons professionnels… Pour sa deuxième édition, l'opération Food'Angers a réussi à rassembler autour de la table le public et les professionnels qui font rayonner la gastronomie angevine et l'art de vivre en général. Du 2 au 11 février, se sont succédé dégustations en tout genre, randonnée, ateliers "do it yourself", ciné-rencontres, conférences, visites, cours de cuisine, pour finir par un grand marché des vignerons aux greniers Saint-Jean.

# SOMMAIRE


**04 | Dossier**
Mobiliser pour une ville encore plus propre

**08 | Actu**
- Budget participatif : vos projets sont bienvenus | 08
- Un nouveau regard sur le handicap | 09
- Musique : un soutien pour “partir en live” | 12
- La semaine de 4,5 jours d’école maintenue | 12
- Terra Botanica, le pari de l’ancrage | 13
- Soft-Enov, 100 % infalsifiable | 15
- 25 millions d’euros pour une plateforme logistique | 16

**18 | Le point Métropole**
Destination Angers, moderne et authentique

ROLLAND & ASSOCIÉS
KUN ARCHITECTURE


**20 | L’invité**
Jean-François Caillat, président du Conseil de développement Loire Angers

**22 | Quartiers**
- Roseraie : le quartier va retrouver sa roseraie | 22
- Belle-Beille : “Être au plus proche des commerçants” | 23
- Les nouveaux conseils de quartier installés en juin | 24
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard : l’espace des Mortiers sera livré en mai | 25

**26 | Communes**
- Le Plessis-Macé : Très Tôt en scène, 20e ! | 26
- Andard : les enfants prennent la Clé des Champs | 27
- Briollay : terre de confluence | 28

**29 | À l’affiche**
Exposition Imagine Angers : 25 projets urbains à découvrir

**30 | Tribunes**

**31 | Histoire**
Le premier grand immeuble



**Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable de l’information :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, Sébastien Rochard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2018. **ISSN :** 1772-8347.


# ÉDITO

## Les fruits du travail

PHILIPPE NOISETTE

STAM Europe a décidé d’investir 25 millions d’euros dans une plateforme logistique très grand format à Angers. Et c’est PRD qui la construira.

C’est la très bonne nouvelle économique que j’ai eu le plaisir d’annoncer aux Angevins en février, et dont les médias, y compris nationaux, se sont faits largement l’écho.

Cette information a précédé de quelques jours une autre tout aussi porteuse d’espoir : l’installation sur l’aéroport d’Angers-Marcé de deux entreprises, la première étant spécialisée dans la fabrication de turbines pour drones, la seconde dans l’entretien des hélicoptères du SAMU.

J’ai placé notre mandat sous le signe du développement économique et de l’emploi. Du développement économique, parce que l’avenir de notre territoire en dépend et qu’il nous faut relever des défis de taille ; de l’emploi, parce que c’est la première des solidarités que nous devons, collectivement, à nos concitoyens.

Les efforts que nous déployons depuis 2014 pour rendre l’agglomération angevine plus attractive et plus compétitive commencent à porter leurs fruits, et de façon concrète.

En 2017, le chômage a reculé sur le bassin d’emploi d’Angers et la tendance se confirme. Dans les prochaines semaines, notre territoire va tester le dispositif des emplois francs, qui vise à inciter l’embauche des demandeurs d’emploi des quartiers prioritaires, et ce sans condition d’âge.

Notre mobilisation, élus comme services, nous a permis de franchir un cap. Loin d’un effet d’aubaine, c’est de force de conviction et de persévérance dont je veux parler ici, deux qualités sans lesquelles rien n’est vraiment possible.

L’état d’esprit qui nous anime, la volonté qui nous guide, confirment qu’il est possible de faire bouger les lignes, et de manière sensible. Grâce à notre agence de développement économique, ALDEV, notre politique dans ce domaine affiche plus de clarté, fait montre d’une plus grande efficacité et nous aide à être plus innovants.

La bataille de l’emploi ne se gagnera qu’à cette condition.

**Christophe Béchu**
**Maire d’Angers**

# Mobiliser pour une vil

1 Chaque année, 800 tonnes de feuilles sont ramassées. 2 Les unités mobiles de balayage s'occupent du nettoyage. 3 Des messages rappelant les risques encourus en cas de dépôt sauvage ont été installés sur les conteneurs enterrés. 4 La ville compte 1740 corbeilles, bientôt 2 000.

# le encore plus propre

PHOTOS : THIERRY BONNET (3) ET THIERRY BONNET / ARCHIVES (1, 2, 4)

**De nouvelles mesures pour renforcer le plan Propreté voté en 2015 ont été présentées au conseil municipal du 26 février. Objectifs : concentrer les efforts de nettoyage sur les sites les plus fréquentés et sensibiliser les Angevins pour maintenir ensemble la ville propre.**

Le dernier règlement municipal en vigueur en matière de propreté publique datait de 1904. D'où la nécessité pour la Ville de lancer en octobre 2015 un vaste plan d'actions. Parmi les mesures mises en place : la réorganisation des tournées de nettoyage afin de concentrer les moyens vers les lieux qui en ont le plus grand besoin. Les unités mobiles de balayage (UMB) se concentrent désormais sur les zones périphériques où sont enregistrés beaucoup de passages liés aux commerces et, bien entendu, sur l'hyper-centre et les marchés *(lire en page 7)*. Cette gestion différenciée permet des interventions renforcées les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, jours où l'activité de la ville, diurne comme nocturne, est plus intense. Autre levier actionné : la verbalisation des incivilités. *"L'objectif est de modifier les comportements,* explique Christophe Béchu. *Quand les messages de prévention ne suffisent plus pour faire comprendre que les dépôts sauvages sur l'espace public nuisent à la vie en collectivité, il faut passer à la vitesse supérieure. Cinq cents facturations ont déjà été envoyées aux contrevenants."*

### Nouveau plan Propreté

*"Les effets sont visibles depuis la mise en application du premier plan Propreté,* poursuit Stéphane Pabritz, adjoint à la Propreté. *Mais les efforts vont se poursuivre, d'où le vote d'une dizaine de nouvelles mesures présentées au conseil municipal de fin février. Je pense notamment au travail entamé avec les bailleurs publics et privés, au sein d'une commission nouvellement créée."* En effet, la Ville installe aussi sur le parc privé de logements sociaux des conteneurs enterrés et Angers Loire Métropole en assure la collecte. Mais quid du nettoyage de la plateforme lorsqu'elle est jonchée d'encombrants ou d'ordures ? Il s'agira de passer une convention avec les bailleurs pour leur confier cette mission.

La Ville va également se doter de deux nouveaux "gloutons", des machines électriques très efficaces pour aspirer les saletés, mégots et autres petits déchets urbains *(lire aussi en page 6)*. Équipement toujours, un diagnostic sur les corbeilles dans l'espace public est en cours de réalisation. L'objectif est d'analyser la quantité nécessaire pour répondre aux besoins mais aussi les implantations les plus pertinentes en fonction de la fréquentation et des usages. Le parc des poubelles devrait passer rapidement de 1 740 à 2 000 unités.

> *"Les efforts en matière de propreté vont se poursuivre."*

*"Si la Ville a décidé de concentrer ses efforts en matière de propreté, elle doit être accompagnée du civisme et de la participation des habitants,* insiste Christophe Béchu. *Une ville propre, c'est l'affaire de tous."* Des Angevins ont entendu le message et offert leur service à la collectivité. Certains pour prendre en charge l'approvisionnement et le réassort des distributeurs de sacs dédiés aux déjections canines installés près de chez eux. D'autres pour être équipés de sacs et de pinces afin de ramasser les détritus sur leur trajet domicile-travail… *"La création d'une association d'habitants avec laquelle la Ville passe une convention est une excellente idée qui va voir le jour très prochainement"*, ajoute l'adjoint. ■

# Cocycler enlève les bio-déchets et les cartons à vélo

En attendant les jours de collecte, bio-déchets (épluchures de fruits et légumes, marc de café…) et cartons sont souvent difficiles à stocker pour les commerçants du centre-ville, en premier lieu les restaurateurs. La toute jeune entreprise Cocycler propose leur enlèvement par les triporteurs angevins de K'liveo. La Ville a décidé d'accompagner et d'expérimenter cette activité innovante, écologique et inédite à Angers. Celle-ci a été retenue dans le cadre de l'Opération Renard 2017, puis accompagnée par l'agence de développement économique Aldev et Angers Technopole. Son fondateur, Taoufik Limami, continue à démarcher les professionnels et le carnet de commandes commence à se remplir. L'idée est de créer une communauté collaborative de commerçants. Cocycler s'engage à collecter dans des seaux étanches (fournis par l'entreprise) leurs bio-déchets pour être ensuite acheminés vers l'entreprise d'horticulture Anjou biomasse et transformés en compost. Quant aux cartons, ils sont également retirés par triporteurs puis recyclés. ■

**www.cocycler.com/angers**

COCYCLER

**Les bio-déchets des restaurants sont collectés dans des seaux bleus puis valorisés en compost.**

## EN CHIFFRES

**550**
**kilomètres de voirie entretenus par les 100 agents du service propreté de la Ville.**

**140 %**
**la hausse de fréquentation des sanitaires publics depuis la décision de les rendre gratuits.**

**1200**
**tags et graffitis effacés en 2017 sur l'espace public et les façades.**

**32**
**euros par an et par habitant : le montant des dépenses affectées à la propreté.**

**2 900**
**tonnes de déchets collectées chaque année, dont 800 tonnes de feuilles.**

**240**
**tonnes d'encombrants enlevées sur la voie publique par an.**

THIERRY BONNET

**Les gloutons envahissent la ville ! Et c'est pour la bonne cause. Déjà en action dans le centre-ville et dans le secteur de la gare *(photo)*, ces aspirateurs géants et leurs conducteurs parcourent entre 5 et 7 kilomètres chaque jour pour faire disparaître papiers, mégots et autres détritus. La Ville vient de faire l'acquisition de deux nouvelles machines qui arpenteront les quartiers Justices, Madeleine, Saint-Léonard et la Doutre, notamment autour de l'opération Cœur de Maine.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

# Faire place nette après les marchés

**Après Monplaisir et La Fayette, au tour du grand marché du samedi, place Leclerc, de bénéficier de caissons de tri depuis le 13 janvier. Objectif : permettre à ses 230 commerçants, à la fin de leur service, de déposer à un endroit dédié leurs déchets : cartons, cagettes, polystyrènes, plastiques, restes alimentaires…**
**Une mesure aux nombreux bénéfices : le marché est plus rapidement nettoyé, le travail est moins pénible pour les agents qui peuvent alors se redéployer vers d'autres missions, l'espace public et le stationnement sont libérés plus vite, et la quantité de déchets a très nettement diminué, voire totalement disparu, comme c'est le cas pour le marché du centre-ville, grâce à la mobilisation des commerçants. L'expérimentation devrait être poursuivie sur le marché du jeudi, autour de la place Bichon.**

### MAIRIE 5 SUR 5

Une poubelle ou un conteneur qui déborde, un dépôt sauvage d'encombrants, un trottoir à nettoyer, un tag à effacer. Mais aussi un lampadaire défectueux, des jeux pour enfants abîmés ou un trou dans la chaussée… Mairie 5 sur 5 s'occupe de recenser les signalements des habitants. Le dispositif existe via le numéro vert 0 800 49 05 05 et sur l'application mobile gratuite "Angers Mairie 5 sur 5" (à télécharger sur les plateformes App store et Play Store). Le principe est simple : l'utilisateur prend une photo de l'incident, le localise sur une carte, indique sa nature puis valide après avoir laissé ses contacts. L'information est alors transmise aux services municipaux pour être traitée dans les meilleurs délais.

**Pour télécharger l'application, flasher le QR-code ci-contre avec votre smartphone.**

### VERBALISATION

Le nouveau plan Propreté revoit la facturation adressée aux auteurs d'incivilités. Le tarif de **68 euros** est maintenu en cas de dépôt de mégots, chewing-gum et déjections canines. Concernant ces dernières, il passe à **450 euros** en cas de récidive.
Quant aux dépôts sauvages massifs (supérieurs à 1 m³), l'intervention coûtera **1 500 euros** au contrevenant.

### PERMANENCES DANS LES QUARTIERS

À partir d'avril, Stéphane Pabritz, adjoint au maire en charge de la Propreté, délocalise ses permanences mensuelles du kiosque du Ralliement vers les quartiers. La première rencontre est fixée le mercredi 11 avril, de 8 h 30 à 12 h 30, sur le marché La Fayette.

THIERRY BONNET

## 3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

### Stéphane Pabritz
adjoint à la Propreté

**Angers est-elle pour vous une ville propre ?**
La propreté d'une ville est souvent liée à un ressenti. Lorsqu'en sortant de chez soi on tombe sur des conteneurs qui débordent, on a une vision de saleté et tendance à conclure que la rue et donc la ville sont mal entretenues. Les équipes municipales font un travail remarquable et apprécié. Et je peux vous affirmer qu'Angers est une ville propre. Les indicateurs très précis et détaillés que nous fournit régulièrement l'association des villes pour la propreté urbaine nous placent très au-dessus de la moyenne. Mais maintenir une ville propre reste un combat de tous les jours. C'est pour cela que nous ne baisserons pas les bras face aux incivilités. Mon job consiste à améliorer le quotidien des Angevins.

**Qu'attendez-vous des nouvelles mesures ?**
Des résultats ! Pour moi, la verbalisation que nous avons mise en place il y a deux ans est le recours ultime. Et nous ne le faisons pas de gaîté de cœur. Mais quand une situation se détériore, la faute le plus souvent à une poignée de comportements inciviques, la sanction qui touche le portefeuille doit s'opérer. Nous renforcerons donc la surveillance pour mettre fin aux dépôts sauvages qui polluent l'espace public. En complément, la pose d'une signalétique sur les conteneurs rappelant les risques encourus va également être généralisée car nous constatons que cela fonctionne très bien.

*"La propreté est un combat de tous les jours."*

**Vous lancez donc un appel aux Angevins ?**
Les Angevins sont très attachés à leur cadre de vie et prêts à donner de leur temps. Cela s'observe lors de la Journée citoyenne ou lors de campagnes de nettoyage des berges de la Maine, par exemple. J'ai reçu des centaines d'habitants lors de mes permanences entièrement dédiées à la question de la propreté. Leur rôle d'alerte mais aussi leurs conseils et leurs encouragements sont très précieux. Je sais pouvoir compter sur eux pour nous aider à faire d'Angers une ville toujours plus agréable à vivre. ■

# Budget participatif : vos projets sont bienvenus

Fin février, une quarantaine d'idées de nouveaux aménagements, services ou espaces partagés avaient déjà été postées sur la plateforme numérique participative www.ecrivons.angers.fr. Parmi elles : l'installation de composteurs dans les quartiers, de poulaillers collectifs, de stations de gonflage pour les vélos, d'aire de fitness dans le parc Bellefontaine, d'échiquiers en libre-service dans les jardins publics, de bancs en face du CHU avec vue sur la Maine, de poubelles de tri dans le centre-ville, de prises électriques dans le tramway ou d'un arbre numérique solaire permettant un accès wi-fi… Depuis l'annonce de la mise en place d'un budget participatif par le maire Christophe Béchu, lors de ses vœux aux Angevins, les habitants, à titre individuel ou collectif, se mobilisent.

### Un million d'euros d'investissement

Pour mémoire, une enveloppe d'un million d'euros d'investissement sera consacrée à cette initiative citoyenne. Pour être recevable, un projet doit relever des compétences municipales (espaces verts, voirie, déplacements, culture, patrimoine, sports, loisirs, numérique, solidarité, santé, propreté…), répondre à l'intérêt général et bénéficier gratuitement à la population, être réalisable dans les deux ans, se situer dans le domaine public, être une réalisation nouvelle et ne pas concerner la maintenance ou l'entretien de l'existant. ■

**Dépôt des projets jusqu'au 13 avril sur www.ecrivons.angers.fr**

## C'est quoi une réserve citoyenne ?

**Également annoncée en ce début d'année, la création d'une réserve citoyenne prend forme. Il s'agit de répondre à la demande des Angevins de s'investir bénévolement aux côtés des services municipaux, notamment lors des manifestations culturelles, solidaires, civiques ou sportives, mais aussi dans des actions autour de la propreté et de l'environnement, par exemple. Parmi eux, une cinquantaine pourra prendre part à une réserve de sécurité civile avec des missions de sensibilisation et d'information du public sur les risques majeurs.**

## EN BREF

**À'TOUT PARENTS**

**Les familles dont un enfant fréquente une structure municipale de la petite enfance ont désormais leur espace personnel sur le site atout.angers.fr. Accessible 24 h/24, il permet de gérer les inscriptions aux accueils de loisirs et à la garderie et aux temps d'activités périscolaires, mais aussi de payer en ligne les factures.**

**MARDI DE LA SANTÉ**

**Conférence gratuite du CHU à l'institut municipal, mardi 13 mars, à 18 h 30, sur le thème "Prévenir et traiter le vieillissement oculaire", par Philippe Gohier. En vidéo sur www.angers.fr**

**INFOS RETRAITE ACTIVE**

**Rendez-vous le vendredi, à 10 h, à l'espace Welcome, pour des rencontres du CCAS à destination des retraités. "Je m'informe" sur les activités et animations le 16 mars. Les loisirs et sorties à partager le 30 mars (11 h). "Je m'engage" dans le bénévolat le 6 avril. Contact : 02 41 23 13 31.**

**ENQUÊTE**

**Jusqu'au 30 avril, l'Insee réalise une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Des ménages angevins sont susceptibles d'être interrogés par un agent muni d'une carte officielle.**

**ROBOTIQUE**

**15e édition des qualifications régionales des Trophées de robotique sur le thème "Robot cities", le 31 mars, au parc des expositions, de 10 h à 18 h. Gratuit.**

**DANSES**

**Samedi 24 mars, 2e Grand Prix de la Ville d'Angers de danses latines et standards. Sélections à partir de 14 h, finales et démonstrations à 20 h, salle Jacques-Millot.**

# Un nouveau regard sur le handicap

D. PERDRIAU, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

La deuxième édition de l'opération Handi'n Angers est organisée du 12 au 25 mars par la Ville et huit associations du comité local des personnes en situation de handicap. L'objectif de la manifestation est de proposer des rencontres entre personnes valides et en situation de handicap. Une bonne occasion pour mieux connaître les déficiences et pour mieux comprendre les différences. Des rendez-vous culturels ouverts à tous les publics sont notamment programmés : visites sensorielles de sites patrimoniaux, dégustation, promenade sensible, ateliers, spectacles et projections en audio-description, théâtre en langue des signes… Mais aussi des démonstrations sportives adaptées (hockey luge, randonnée en joëlette…) et des temps d'information et de débat au centre Jean-Vilar, qui sera l'épicentre de la quinzaine. Parmi les temps forts, quatre tables tondes autour du thème "Professionnels et bénévoles : comment accompagner les personnes en situation de handicap ?" ainsi que des visites et portes ouvertes : appartement tremplin de HandiCap' Anjou pour tester son autonomie, l'école des chiens guides d'aveugles et l'entreprise adaptée de l'AAPAI. ■

**Programme sur www.angers.fr/agenda**

## LE CHIFFRE

# 20 000

**canards en plastique sont mis en vente dans le cadre de la première "duck race" à Angers. Autrement dit une course de canards sur la Maine organisée le dimanche 3 juin à l'occasion de Tout Angers Bouge.**
**Le principe est simple : chaque volatile acheté (3 euros) porte un numéro et sera lâché du pont de la Basse-Chaîne pour couper la ligne d'arrivée située 300 m plus bas, au niveau du quai Tabarly. Les premiers permettront à leur propriétaire "parrain" de remporter un lot (voiture, vélo, voyage…).**
**Les organisateurs de la course, les Rotary clubs d'Angers, s'engagent à reverser l'intégralité des bénéfices à des associations œuvrant dans le champ de l'aide aux enfants en difficulté.**
**À noter qu'à l'issue de la "course", l'ensemble des canards seront récupérés.**
**Infos sur duckrace-angers.fr**

## BÉNÉVOLAT

Dans le précédent numéro de *Vivre à Angers*, en page 4, la photo illustrant la remise des médailles du bénévolat à 38 Angevins, le 5 décembre, à l'hôtel de ville, n'était pas la bonne. Voici, ci-contre, le bon cliché. La rédaction présente ses excuses aux personnes concernées. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

CHABANNES ET PARTENAIRES

**L'UCPA exploitera et animera la future patinoire**
Alors que les travaux se poursuivent sur le site Saint-Serge, le choix du délégataire de la future patinoire a d'ores et déjà été acté par le conseil municipal. Il s'agit de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), leader des séjours sportifs à destination des enfants et des adolescents, en France et à l'étranger. La société aura à charge de gérer et exploiter l'équipement sur les parties administrative, financière et technique. Elle en assurera aussi la promotion et y organisera par exemple des manifestations et événements tant publics que professionnels. En réalisant ce nouvel équipement, la Ville entend améliorer l'offre sportive en développant une diversité de pratiques et faire de la patinoire un outil de rayonnement et d'attractivité, tout en pérennisant la dynamique sportive de haut niveau incarnée par es Ducs d'Angers. L'UCPA se voit confier ces missions pour une durée de dix ans.

ÉTIENNE HENRY

**Angers Cœur de Maine, les visites guidées se poursuivent**
Plébiscitées par les Angevins depuis leur lancement fin janvier, les visites guidées du chantier Angers Cœur de Maine se poursuivent à raison de deux lundis et samedis après-midi par mois. Menées par des guides-conférenciers, celles-ci permettent de découvrir de l'intérieur ces travaux de grande ampleur et de suivre leur progression, sachant que des étapes spectaculaires vont s'annoncer au printemps avec la couverture de la trémie sur près de 300 m et le lancement du nouveau pont dédié au passage de la ligne B du tramway. Les prochaines visites guidées se dérouleront à 14 h 30 et 15 h 30, les 10, 12, 24 et 26 mars, et les 14, 16, 28 et 30 avril. Sur inscriptions au 02 41 23 50 00 ou sur www.angersloiretourisme.com

## EN BREF

**4 LAURIERS**
**Après les 4 flammes olympiques du comité régional olympique et sportif, Angers vient d'être labellisée "ville active et sportive" par le ministère des Sports et l'association nationale des élus en charge du sport (ANDES), pour son investissement dans le sport et son offre diversifiée de pratiques pour tous.**

**FERMETURE DE LA VOIE DES BERGES**
**Dans le cadre des travaux Cœur de Maine, la voie des berges sera fermée de 21 h à 6 h, jusqu'au 1er juin, sauf les semaines du 26 au 30 mars et du 7 au 11 mai.**

**JOBS D'ÉTÉ**
**Rencontres d'entreprises, offres d'emploi à pourvoir, dépôt de candidatures… Tout cela lors de la journée jobs d'été organisée par le "J, Angers connectée jeunesse", le samedi 7 avril, de 10 h à 18 h, au Quai. www.angers.fr/jeunes**

**PRINTEMPS DES POÈTES**
**Ateliers d'écriture, expositions, lectures, cafés littéraires, performances, slam, déambulations poétiques, spectacles, conférences, tables rondes…, au programme du Printemps des poètes, jusqu'au 19 mars. Programme complet sur www.angers.fr/agenda**

**NATATION**
**Angers accueille du 22 au 25 mars, à la piscine Jean-Bouin, le 24e championnat de France des maîtres en petit bassin (25 m). 1500 nageuses et nageurs de plus de 25 ans sont attendus. Attention, jauge limitée pour le public.**

## Le point sur nos engagements

# "Cibler la destination Angers"

THIERRY BONNET

**Catherine Goxe,**
adjointe au Rayonnement de la ville, au tourisme et aux grands événements

*"Dans le tableau de valorisation des villes, Angers cochait depuis longtemps de nombreuses cases (histoire et patrimoine, gastronomie, universités, sports), mais Angers restait toujours trop modeste. Les choses sont en train d'évoluer, car aujourd'hui Angers et tout son territoire sont prêts à oser rayonner. La dernière preuve étant le World Electronics Forum, qui a permis une ouverture sur le monde sans précédent ! Il fallait être audacieux pour s'imaginer qu'un tel événement vienne se jouer chez nous, après n'avoir connu que de grandes capitales internationales. Et pourtant, quel succès !*
*Autre preuve que l'image d'Angers évolue : l'engouement autour de l'appel à projets urbains innovants "Imagine Angers", qui a attiré les plus grands promoteurs français et mobilisé quelques architectes reconnus internationalement. Je partage avec beaucoup d'Angevins cette ambition de faire connaître notre territoire, c'est pourquoi nous le dotons d'un nouvel outil : Destination Angers. Cette nouvelle société publique locale réunit, depuis le début de l'année, toutes les compétences auparavant organisées autour de l'office de tourisme, du parc des expositions et du centre de congrès. L'objectif est de donner à Angers davantage de visibilité, d'en faire une destination ciblée en envoyant un seul message :* 'Venez passer un séjour à Angers, et revenez-y pour organiser un séminaire ou inversement'. *C'est le sens de notre démarche à l'heure où les territoires se livrent une vraie bataille pour tirer leur épingle du jeu.*
*Angers a toujours été une ville de congrès. Dès l'an prochain, grâce à la réhabilitation du centre de congrès sur son site historique et à son extension sur le jardin des Plantes, les conditions d'accueil des congressistes seront optimisées. Les sujets propres à faire rayonner ne manquent pas et nous en faisons une priorité, car en filigrane, c'est bien le développement de notre territoire qui est en jeu, grâce à l'afflux de nombreux touristes, l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouveaux investisseurs… J'aime ma ville, son territoire, et j'ai à cœur, avec les équipes de Destination Angers, de faire connaître cet art de vivre équilibré qui les caractérise."*

# "J été", une aide aux premières vacances

Le dispositif "J été" de la Ville délivre aux jeunes Angevins une aide pour financer un premier départ en vacances en autonomie : 130 euros en chèques vacances pour des séjours en France (15-25 ans), et 250 euros en carte bancaire prépayée pour les voyages en Europe (18-25 ans). Le "J, Angers connectée Jeunesse" et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour constituer le dossier et préparer le voyage : destination, transport, hébergement, activités, budget… En échange, les bénéficiaires s'engagent à consacrer deux heures de leur temps lors d'un événement porté par une association, une maison de quartier ou la Ville. ■

**Dépôt des dossiers avant le 19 juin. www.angers.fr/jeunes**

## Musique : un soutien pour partir en live

**Dans le cadre de son soutien à la diffusion de la scène locale émergente dans le domaine des musiques actuelles, la Ville lance un nouveau dispositif en lieu et place de feu-Prêts à monter sur scène ? Son nom : "Partez en live". Son ambition : proposer un coup de pouce financier et matériel aux associations, groupes et musiciens souhaitant mettre sur pied un concert, un tremplin, un festival… Une enveloppe de 750 euros par soirée peut ainsi être allouée aux organisateurs. Si le projet de diffusion relève d'une coproduction menée par deux associations, le montant de l'aide peut atteindre 3 000 euros. Pour y prétendre, les porteurs de projet, le lieu de la manifestation et au moins la moitié des groupes programmés doivent être domiciliés à Angers ou dans son agglomération.**

**Date limite de dépôt des dossiers pour cette année : le 30 juin. www.angers.fr.**

THIERRY BONNET / ARCHIVES

## Appel aux artistes Tempo Rives

Pour sa 10e édition, le festival de musiques actuelles "Tempo Rives" revient sur les bords de Maine et dans les quartiers, du 13 juillet au 14 août. Comme chaque année, la Ville propose aux groupes et musiciens émergents du département de se produire en première partie de neuf soirées-concerts. L'occasion pour ces jeunes formations de bénéficier de conditions techniques, artistiques et d'accueil professionnelles, de mettre en avant leurs créations mais aussi de bénéficier d'une captation vidéo de deux titres en live pour leurs démarches auprès des diffuseurs. Une commission d'écoute composée de professionnels du secteur étudiera les candidatures pour retenir celles qui monteront sur la scène du festival cet été.

**Candidature avant le 8 avril via le formulaire en ligne sur www.angers.fr/temporives**

# La semaine de 4,5 jours d'école maintenue

*"C'est une décision concertée, réfléchie, sans précipitation."* Le maire, Christophe Béchu, a annoncé la reconduction de la semaine de 4,5 jours dans les écoles publiques pour les trois ans à venir. Cela après avoir lancé une large consultation auprès de l'inspection académique, des directeurs d'école, des syndicats enseignants, des fédérations de parents d'élèves, des associations, des maisons de quartier, des clubs sportifs et, bien évidemment, des familles angevines. Ces dernières ont participé à une enquête dont les résultats sont "*extrêmement probants*" : 67,6 % des personnes interrogées souhaitent poursuivre le rythme actuel avec les temps d'activités périscolaires (TAP). *"En moyenne, 30 % des enfants angevins n'ont pas d'activités en dehors de l'école,* explique Caroline Fel, adjointe à l'Enfance et à la famille. *Ce chiffre monte à 80 % dans certains quartiers. Les TAP permettent à tous les scolaires de bénéficier gratuitement de temps de découvertes sportives, culturelles ou scientifiques. Les bénéfices socio-éducatifs sont bien réels."* Même constat chez son collègue Ahmed El Bahri, adjoint aux Écoles et à l'éducation. *"Ces TAP sont des leviers importants pour promouvoir l'égalité des chances, qui est au cœur de notre politique éducative."* L'enquête menée auprès des parents a aussi permis de soulever un point d'amélioration : le contenu des TAP pour les maternelles en moyenne et grande section. Objectif : leur proposer après le déjeuner un temps calme et de qualité avant la reprise des cours.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

**Les temps d'activités périscolaires continueront pendant trois ans.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

## Un prix pour les projets solidaires innovants

**Dans le cadre du prix de l'innovation sociale locale, le centre communal d'action sociale (CCAS) lance un appel aux projets solidaires auprès des associations, collectifs de citoyens, personnes morales, écoles et centres de formation, entreprises et commerçants. Les actions doivent apporter de nouvelles solutions à des besoins sociaux non couverts (habitat, alimentation, lien social…), être innovantes dans leur forme et/ou leur organisation, être viables économiquement et collaboratives. Les six projets retenus recevront une dotation financière de 3 000 euros chacun et seront présentés lors de la Rentrée des solidarités, le 18 octobre.**

**Candidature jusqu'au 30 avril. Dossier téléchargeable sur www.angers.fr ou sur demande : ccas.prix-innovation@ville.angers.fr**

"Le Colporteur de rêves" est la grande nouveauté 2018 au sein du parc Terra Botanica.

ARTHUR CHOISNET

# Terra Botanica, le pari de l'ancrage

## Après une saison 2017 plus que satisfaisante, le parc du végétal s'apprête à rouvrir ses portes avec l'ambition de s'ancrer toujours un peu plus dans son territoire.

Les 1er et 2 avril, les Printemps de Terra et son grand marché aux plantes inaugureront la nouvelle saison touristique du parc. Quinze jours plus tard, le samedi 14 avril, le site ouvrira officiellement ses portes à des visiteurs qui se sont présentés plus nombreux que jamais lors du précédent exercice, en 2017.

Sur le plan purement comptable, Terra Botanica, avec 260 000 entrées payantes au compteur, a gagné 100 000 visiteurs en trois ans. *"C'est un élan positif*, souligne son directeur, Denis Griffon. *Le parc n'a pas encore trouvé ni son rythme de croisière ni son autonomie financière mais les progrès sont là."*

Surtout, le patron des lieux a le sentiment que Terra Botanica a trouvé sa place en Anjou. *"Nous avons gagné la bataille de l'ancrage dans le territoire"*, illustre-t-il. Porte d'entrée touristique pour l'Anjou – le parc est le premier site de visite du département – le lieu joue aussi pleinement son rôle de transmission auprès des scolaires. Entre 25 000 et 30 000 élèves ont été accueillis en 2017, dont près de 20 000 pour des ateliers pédagogiques. Les professionnels du végétal, très nombreux en Anjou, répondent eux aussi présents. Ils savent que Terra Botanica est une vitrine des savoir-faire de l'Anjou en la matière.

Fort de ces acquis, le parc du végétal se lance dans cette nouvelle saison avec une grande nouveauté : le spectacle *"Le Colporteur de rêves"* sera présenté en lieu et place du théâtre des plantes, à la sortie des barques. Une attraction autour de la tradition des colporteurs de l'Oisans venus s'installer en Anjou, qui regroupera des parcours dans des bois et un jardin, un film et un cabinet de curiosités, tous tournés vers un même idéal : l'imaginaire. Du 14 au 30 avril, le prix d'entrée est fixé à 12 euros pour les habitants du Maine-et-Loire. ■

**www.terrabotanica.fr**

THIERRY BONNET

**Denis Griffon**
Directeur de Terra Botanica

**"Entre le parc et le centre d'affaires, Terra Botanica commence à trouver une âme, en même temps qu'une culture d'entreprise et une histoire à raconter. C'est essentiel et cela participe de son ancrage dans le territoire comme de sa réputation : le taux de satisfaction des visiteurs est en très nette hausse. Il nous reste aujourd'hui à travailler sur l'augmentation du temps de visite et sur la revisite : Terra Botanica doit pouvoir être un parc où l'on revient."**

## Le Québec, invité du festival international du tourisme

**Après avoir accueilli l'Indonésie pour son édition inaugurale, en 2017, le festival international du tourisme (FIT) mettra le Québec à l'honneur, durant la seconde édition de l'événement qui se tiendra du 22 au 25 mars à Angers. Porté par l'Esthua (UFR de l'Université d'Angers) et son expertise en matière de tourisme et de culture, l'événement entend mobiliser une grande diversité d'acteurs – professionnels, enseignants, chercheurs, étudiants, startupers, bloggeurs et public – autour d'un des secteurs économiques les plus dynamiques au monde : 1,3 milliard de touristes voyageront dans le monde en 2030 ! Au travers de conférences et d'animations sur le thème "Les artisans du tourisme, une riche palette de métiers, compétences et emplois", le FIT abordera les connaissances, les projets et les innovations en cours de manière académique et très pratique, pour brasser un large public.**

**fit.univ-angers.fr**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers Loire Développement et Pôle emploi organisent la 9e édition du Forum pour l'emploi, le vendredi 30 mars, au parc des expositions d'Angers. Destiné aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle et aux étudiants, le forum sera ouvert de 9 h 30 à 15 h 30. Il proposera notamment un espace de recrutement pour mettre en relation directe candidats et employeurs et un espace mobilité professionnelle pour informer et conseiller les visiteurs sur les dispositifs d'accompagnement au changement. 1 600 postes seront à pourvoir lors de cette journée.
**Renseignements et pré-inscriptions : www.angers.tagemploi.com/**

## L'agglomération a cinquante ans

C'est tout juste après les événements de mai 1968 que le District urbain d'Angers a vu le jour, en septembre. Initiée par le maire d'Angers d'alors, Jean Turc (1963-1977) et neuf communes limitrophes, la démarche intercommunale restait quasi pionnière en France et reposait déjà sur le principe de la solidarité et de la rationalisation des coûts. On ne parlait pas encore d'aménagement du territoire mais il était question de construire le tout-à-l'égout, d'acheminer une eau potable jusqu'au robinet, d'assurer les transports en commun, d'organiser le secours incendie. Pour se souvenir de cette époque et passer les décennies suivantes en revue, le président Christophe Béchu avait convié près de 400 personnes (anciens élus, partenaires…) au musée Jean-Lurçat, fin janvier. Parmi elles, ses prédécesseurs : Jean Monnier, qui a présidé aux destinées de l'intercommunalité de 1977 à 2001, et Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole de 2001 à 2014. ■

THIERRY BONNET

**Jean-Claude Antonini, Jean Monnier et Christophe Béchu, trois des quatre présidents de l'intercommunalité.**

## EN BREF

### Formation

**OLYMPIADES DES MÉTIERS**
**Les sélections régionales des Olympiades des métiers se dérouleront les 16 et 17 mars au parc des expositions d'Angers. Organisées par le conseil régional des Pays de la Loire, elles permettent au public de découvrir le travail des meilleurs apprentis ligériens dans plus de 50 métiers différents. De 9 h à 18 h, entrée gratuite.**

### Aménagement

**INFRASTRUCTURES**
**Vinci Autoroutes (réseau Cofiroute) soumet à la concertation publique, jusqu'au 6 avril, le projet de création d'une troisième voie de 6 km de long, entre les échangeurs n°15 d'Angers centre et n°17 d'Angers ouest, tous les deux situés sur l'autoroute A11. Des moments d'accueil individuels sont également prévus : de 15 h à 17 h 30, le mercredi 7 mars à la mairie d'Angers, le vendredi 9 mars à la mairie d'Avrillé, le vendredi 23 mars à la Maison des projets d'Avrillé et le mercredi 28 mars à la mairie de Beaucouzé ; de 10 h à 12 h 30, le samedi 17 mars au kiosque de Saint-Aubin, à Angers.**

### Végétal

**EXPO FLO**
**La 20e édition de l'exposition florale Expo Flo se tiendra du 23 au 25 mars à Agrocampus Ouest. L'aboutissement de deux années de conception, création et réalisation pour les étudiants qui organisent, pour cette édition anniversaire, de nombreux événements en marge de l'exposition : ateliers participatifs, conférences, défilé… Programmation complète : www.expoflo.com**

# Soft-Enov, 100 % infalsifiable

**Créée en 2013 à Angers par l'informaticien Jacques Régent, Soft-Enov est une entreprise d'édition de logiciels (software) sur-mesure à destination des entreprises, afin qu'elles gagnent en productivité.**
**La société basée près de la Technopole, où elle a été incubée pour la partie innovation et brevet, propose depuis la fin 2016 une solution digitale singulière : DTSL (pour Digital Tracking System Label). Son objectif : protéger un produit pour une marque. *"C'est une méthode nouvelle et très différente de celles qui existent sur le marché"*, avance-t-on au sein de l'entreprise. DTSL n'est ni un code-barres, ni un QR code, ni une puce RFID, mais un objet connecté élaboré à partir d'un système d'algorithmes et de différentes technologies jalousement gardées secrètes. La solution, à destination de l'industrie, est applicable à tous les produits – quel que soit leur support – qui représentent une forte valeur ajoutée. On pense au luxe, évidemment, mais également à tous les produits alimentaires, aux grands crus… *(photo)*. Activée en sortie de production, la solution DTSL mise sur la traçabilité et la lutte contre les contrefaçons, mais permet également d'intégrer des données marketing.**

SOFT-ENOV

# Un nouveau vice-président à Angers Loire Métropole

Le maire de Loire-Authion, Gino Boismorin, est devenu vice-président de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le 22 janvier dernier. Une élection consécutive à l'entrée de la commune nouvelle Loire-Authion au sein de la collectivité. Pour rappel, ALM se compose désormais de 31 communes et compte 101 conseillers communautaires. ■

THIERRY BONNET

## INTERVIEW

## Denis Mukwege

ELIZABETH BLACKNEY

Gynécologue congolais, Doctor Honoris Causa de l'université d'Angers

**Quel sentiment vous anime alors que vous recevez la plus haute distinction de l'université d'Angers ?**
C'est très émouvant, d'abord parce que c'est mon université. Quand j'ai commencé mes études en arrivant à Angers, en 1984, comment aurais-je pu imaginer un moment comme celui-là ? C'est également très encourageant pour le combat que nous menons : cette distinction est la traduction qu'on n'est pas seuls.

**Pouvez-vous rappeler la teneur de ce combat dont vous parlez ?**
Depuis bientôt 20 ans, nous "réparons" les femmes victimes de viols et de violences sexuelles dans le cadre de conflits armés. Il s'agit d'abord de réparer les lésions en tant que chirurgien, mais également les lésions psychologiques. Il s'agit aussi de leur offrir une autonomie économique, en valorisant leurs capacités et leur savoir-faire. Et puis, enfin, nous nous battons pour que justice soit faite : c'est le dernier acte de procédure pour une guérison complète.

**Votre parole est-elle aujourd'hui assez entendue dans le monde ?**
Par rapport à la souffrance des victimes que l'on peut voir tous les jours, tout est trop long, mais nous avançons pas à pas. Le premier obstacle, c'est que bien souvent le viol n'est pas reconnu, au même titre que l'usage d'armes chimiques, comme une arme de guerre, alors que la destruction qu'il engendre porte sur les générations présentes et futures. Et la réparation des victimes doit passer par une large réforme du droit national et international. ■

# 25 millions d'euros pour une platefor

## Une plateforme logistique de 40 000 m² sortira de terre à Saint-Léger-des-Bois Installée sur le parc Atlantique Ouest, elle génère un investissement privé de 25

**La plateforme logistique construite par PRD occupera 10 hectares sur le parc Atlantique Ouest, à Saint-Léger-des-Bois.**

C'est la première bonne nouvelle économique de l'année 2018, mais *"ça ne sera pas la seule"*, promet le président d'Angers Loire Métropole, Christophe Béchu. Il y a quelques jours ont débuté sur le parc Atlantique Ouest – la zone d'aménagement concerté implantée à Saint-Léger-des-Bois – les travaux d'une plateforme logistique XXL. Développée et construite par le groupe PRD, leader français sur la promotion et la construction de bâtiments logistiques de grande taille, l'infrastructure s'étendra sur 40 000 m² (l'équivalent de cinq terrains de football). Au-delà de l'importance de la plateforme, c'est le choix même d'Angers et le pari fait par PRD et Stam Europe, financeur de l'opération à hauteur de 25 millions d'euros, qui constituent la singularité du projet.

### Un pari hors "dorsale"

En onze mois, va sortir de terre la plus importante plateforme logistique de France, en dehors de l'historique "dorsale" Lille, Paris, Lyon, Marseille. En clair, la réalisation de ce projet positionne encore un peu plus le territoire angevin comme un acteur incontournable en matière logistique. Et en fait l'incontestable leader sur le Grand Ouest. Plus encore, l'opération témoigne de la confiance de PRD et Stam Europe dans le potentiel angevin: la plateforme logistique est en effet construite à blanc, c'est-à-dire qu'il n'y a pour l'heure pas de locataire dans cet espace. *"99 % des quelque 3,5 millions de m² de plateformes logistiques développées par PRD ont trouvé preneurs"*, note Christophe Béchu. *"C'est un risque mesuré"*, complète Stéphane Guéroult, le directeur logistique de Stam Europe, société immobilière spécialisée dans le secteur de la gestion d'actifs, notamment logistiques. *"Nous sommes dans une logique de diversification géographique de notre offre, c'est la seule de cette envergure dans le Grand Ouest"*, reprend-il. Avant la fin de l'année, le bâtiment divisé en huit cellules et doté d'équipements dernière génération devrait ainsi être loué à des "chargeurs" ou des "logisticiens". La grande distribution et le e-commerce ont notamment le vent en poupe en la matière.

Pour le territoire angevin, la construction de cette plateforme logistique

## POURQUOI AVOIR CHOISI ANGERS ?

Concentré sur l'incontournable dorsale logistique Lille, Paris, Lyon, Marseille, le groupe PRD n'en est pas à son coup d'essai à Angers. Il y a 11 ans, après avoir pris contact avec l'agence de développement économique d'Angers, PRD avait investi à blanc dans une plateforme logistique de 30 000 m², à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Un bâtiment occupé depuis par le groupe DHL. *"Notre métier nécessite d'être proche des bassins de consommation"*, relève Romain Peyronie, directeur général de PRD (et ancien élève de l'ESSCA). *"Et du point de vue de la dynamique géographique, la région ouest est un lieu où il faut être. Située à plus ou moins 100 km de toutes les grandes villes de l'ouest, Angers est centrale dans cette stratégie."*

# me logistique à Saint-Léger-des-Bois

**d'ici à la fin de l'année.**
**millions d'euros.**

LES ATELIERS 4+

THIERRY BONNET

**Le vice-président en charge du développement économique, Jean-Pierre Bernheim, aux côtés du directeur général de PRD, Romain Peyronie, du président d'Angers Loire Métropole, Christophe Béchu, et du directeur logistique de Stam Europe, Stéphane Guéroult.**

XXL garantit enfin l'emploi de 40 personnes durant les onze mois de chantier. À plus long terme, on estime que ce type d'équipement génère en moyenne 40 emplois/10 000 m²: selon le cœur de métier du ou des locataires qui s'y installeront. Ce seront donc peu ou prou 150 emplois qui seront créés sur une zone qui a déjà vu récemment les arrivées et investissements du liquoriste Giffard et du groupement de pharmaciens Giphar. ■

## ET MAINTENANT ?

*"L'installation de PRD valide le changement de division d'Angers dans le domaine logistique et industriel, qui est un des plus gros pourvoyeurs d'emplois en France"*, commente Romain Peyronie, directeur général de PRD. *"C'est une très bonne nouvelle économique*, explique le président d'Angers Loire Métropole, Christophe Béchu. *C'est en même temps le symbole d'une reprise que l'on sent et celui d'une très belle année 2018 à venir. Cette annonce n'est pas la dernière: nous sommes dans un temps de contacts et de négociations. Il n'est pas impossible qu'avant la fin de l'année, nous devions réviser le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour libérer d'autres zones d'importance sur le territoire."*

## Regain d'activité économique à Angers-Marcé

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule. D'ici mars, les halls situés le long du tarmac d'Angers-Marcé accueilleront, sur 300 m², une nouvelle entreprise spécialisée dans la fabrication de turbines pour drones. Filiale du consortium britannique Neva Aerospace, la jeune société European Sustainable Propulsion (ESP) a la particularité de développer des dispositifs pouvant transporter des charges lourdes. Une niche qui a déjà séduit les États-Unis. Au démarrage, la société comptera cinq emplois. *"Elle va participer au regain de l'activité économique dans le périmètre aéroportuaire angevin et redonner de la visibilité à notre aéroport"*, se réjouit le vice-président en charge du Développement économique, Jean-Pierre Bernheim. Dans le même temps, et après plusieurs années de présence à Angers-Marcé, la société Babcok MCS France, implantée en région PACA et leader dans les transports aériens d'urgence pour les Samu de France et l'Armée, a elle aussi fait le choix du site angevin pour y développer son activité de maintenance et de réparations.
Jusqu'alors, seul l'hélicoptère du Samu rattaché au CHU d'Angers y était entretenu.
Demain, c'est toute la flotte des Samu du Grand Ouest qui le sera, soit une douzaine d'hélicoptères. ■

# Destination Angers, moderne et authentique

**En regroupant au sein d'une même entité le tourisme d'agrément, d'affaires et l'organisation d'événements, le territoire angevin entend devenir un point de chute incontournable en la matière.**

Destination Angers. Déclinaison de la marque de territoire, l'appellation désigne depuis le 1er janvier dernier – date officielle de sa création – la société publique locale qui répond tant aux demandes liées au tourisme d'affaires qu'à celles afférentes au tourisme d'agrément.

Un outil unique en capacité d'offrir *"une approche globale de la destination Angers"*, explique son directeur, Thierry Gintrand. Destination Angers regroupe donc en son sein trois pôles différents mais éminemment complémentaires : le tourisme, une "convention bureau", porte d'entrée unique pour le tourisme d'affaires qui porte la candidature du territoire pour accueillir congrès ou autres comités scientifiques, et un pôle événementiel avec l'accueil, la promotion et la gestion d'équipements.

*"C'est une nouvelle organisation au service du territoire, pas seulement à celui des deux collectivités qui la pilotent"*, soutient Thierry Gintrand. À l'heure où la concurrence est plus féroce que jamais dans ces secteurs d'activité, il s'agit de réunir le plus grand nombre d'acteurs intéressés et experts en la matière. Les professionnels du tourisme et de l'événementiel en font évidemment partie, mais la vraie plus-value d'une telle ambition réside dans *"la mobilisation des filières d'excellence"* : le CHU d'Angers, le monde du végétal, celui de l'objet connecté.

Finie l'organisation en tuyaux d'orgue, il s'agit désormais de "chasser en meute" pour que le territoire angevin puisse bénéficier d'une offre singulière à l'horizon 2022, date à laquelle la ville accueillera le Congrès mondial de l'horticulture. Elle s'appuiera sur des éléments d'attractivité bien connus – l'accessibilité, une dimension à taille humaine, un quotidien à vivre idéal – mais également sur une attention toute particulière portée aux différents projets. *"Pour nous, un événement ne remplace pas l'autre, mais tous les événements sont uniques"*, appuie Thierry Gintrand. Une ambition qui va se structurer durant l'année 2018, mais qui a déjà porté ses fruits lors de récents salons professionnels (salon des vins de Loire, SIVAL). En creux, l'idée est aussi de renouer avec un passé assez récent où Angers était pionnière, avec son parc des expositions et le centre de congrès. Comme un symbole, c'est la restructuration en cours de ce centre de congrès qui porte physiquement les fondements de Destination Angers : livré en janvier 2019, sa modularité permettra de répondre à une grande diversité de demandes. Ouvert sur le jardin des Plantes, desservi par la ligne B du tramway, l'outil campe un bel exemple de l'attractivité du territoire : une authenticité qui n'empêche pas la modernité. ■

1

YOUNI-ICONE-CONCEPTION ET IA - ARCHITECTES FRÉDÉRIC ROLLAND ET KUN

2

ROLLAND&ASSOCIÉS + KUN ARCHITECTURE

3

THIERRY BONNET

**Avec son centre de congrès bientôt rénové 1 et agrandi 2 et le Quai, le territoire angevin a des atouts majeurs pour accueillir des événements d'ampleur comme le World Electronics Forum, en 2017 3.**

## VERBATIM

### Christophe Béchu

Président
d'Angers Loire Métropole

*"Angers doit plus et mieux rayonner, doit plus et mieux se faire connaître, doit plus et mieux attirer. Depuis quatre ans, c'est le cas, grâce à des événements nationaux et internationaux, dont le dernier en date est le World Electronics Forum qui s'est tenu en octobre 2017. La volonté, nous l'avons depuis toujours ancrée en nous. La structure, nous l'avons créée le 1er janvier avec ALTEC, issu de la fusion entre Angers Loire Tourisme et Angers Expo Congrès ; l'ambition, nous lui avons donné un nom, Destination Angers, qui est aujourd'hui la porte d'entrée du tourisme d'affaires et d'agrément sur notre territoire. Pour mettre toutes les chances de notre côté, j'ai proposé la constitution d'un comité stratégique qui regroupe les forces vives du territoire afin de travailler ensemble et avec le même objectif. Cette refonte était nécessaire, elle doit porter ses fruits."*

**JEAN-FRANÇOIS CAILLAT**
**Président du Conseil de développement Loire-Angers**

**À 66 ans, Jean-François Caillat a été élu à la présidence du Conseil de développement, le 6 février dernier. Il participe à l'activité de l'assemblée de citoyens depuis sa création en 2002, en tant que représentant du CHU d'Angers. Ce natif de La Flèche a réussi le concours de directeur d'hôpital en 1977 puis est devenu directeur adjoint de différents hôpitaux (Blois, Moulins, Nevers) à partir de 1980. Il a rejoint le CHU d'Angers en 1990. Directeur général adjoint, il a assuré par deux fois la fonction de Directeur général par intérim. Il a fait valoir ses droits à la retraite en 2016.**
**Jean-François Caillat est également administrateur de l'association d'insertion Envie Anjou.**

THIERRY BONNET

# “Susciter le débat, créer de la valeur ajoutée”

**122** membres composent le Conseil de développement : parmi eux, on retrouve 108 représentants des organismes du territoire et 14 personnes qualifiées. En plus de ces 122 membres, trois anciens présidents y siègent de droit : Jean-Claude Denis, Louis-Marie Rivière et Alain Lebouc.

**2002** année de la création du Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole. L'actuel Conseil de développement Loire-Angers rayonne sur la communauté urbaine Angers Loire Métropole et sur les communautés de communes Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe.

**0**

La rémunération des membres du Conseil de développement, qui est une assemblée de citoyens bénévoles.

**Quel est le rôle du Conseil de développement ?**
Le Conseil de développement est une assemblée consultative de citoyens bénévoles impliqués dans la vie locale représentant des organismes et associations à vocation économique, social, culturelle, éducative et environnementale. On y participe pour s'informer, apporter son point de vue, débattre sur les défis à relever et les projets à conduire pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants.
On n'y fait pas la somme des avis des uns et des autres mais on y organise un dialogue sur plusieurs mois pour produire un avis et des propositions faisant consensus et exploitables par les élus qui ont à décider des politiques publiques. Sur le logement social, par exemple, le Conseil de développement a clairement apporté un autre regard, celui de citoyens, qui a été utile pour les élus dans le processus de décision sur la stratégie de peuplement (a côté des expertises techniques qu'ils ont mobilisées).

**2018 correspond à l'installation d'un nouveau Conseil de développement, dont la compétence géographique est plus étendue qu'avant. Comment envisagez-vous cette nouveauté ?**
C'est effectivement un territoire qui vient de s'étendre aux communautés de communes Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe en plus d'Angers Loire Métropole.
Un territoire vaste, hétérogène, mais avec des problèmatiques et donc des projets communs. Pour prendre deux exemples très concrets, la question du changement climatique ou celle des déplacements des habitants ne s'arrêtent pas aux limites de la communauté urbaine ! L'extension de la zone géographique de compétence du Conseil de développement nous permet une approche globale extrêmement intéressante, mais nous veillerons aussi à prendre en compte la proximité et les spécificités des territoires. La mise en place de trois comités locaux d'animation et leurs vice-présidents nous permettra cette proximité.

*“Apporter une aide à la décision des élus.”*

**Quel président serez-vous ? N'y a-t-il pas une ambition de reconnaissance de cette instance aux yeux du public ?**
Je m'inscris dans le prolongement de l'action menée par les précédents présidents. Au sein du Conseil de développement, je souhaite que la parole soit libre, mais que l'écoute soit obligatoire. C'est la meilleure manière d'obtenir des résultats et une reconnaissance, qui doit être celle de la qualité de nos propositions faites aux élus. Notre cible n'est pas le public, au sens spectateur du terme, mais le citoyen-acteur/investi. Nous voulons être un lieu d'expression de la société civile organisée, de débats capables d'apporter de la valeur ajoutée sur un certain nombre de sujets.

**Quels sont vos sujets d'étude pour les prochains mois ?**
Nous travaillons chaque année sur 4 à 5 sujets. Dans les prochains mois, nous réfléchirons probablement au projet de territoire de Loire Layon Aubance, à l'adaptation des habitants et des modes de vie au changement climatique et à la question de la mobilité des habitants. Ça, ce sont les sujets dont les collectivités nous ont saisis. Le programme d'activités du Conseil sera défini courant mars, avec notamment aussi un sujet de réflexion qui nous soit propre. ■

Roseraie

# Le quartier va retrouver sa roseraie

**L'an passé, une vingtaine de personnes s'étaient retrouvées dans le jardin à l'occasion de la Journée citoyenne.**

Recréer une roseraie à la Roseraie: c'est l'un des projets du conseil de quartier pour 2018. Un jardin ornemental va être aménagé sur l'espace vert, avenue Maurice-Tardat, où avaient été plantés des rosiers il y a soixante-dix ans et qui a donné son nom au quartier.

*"Je me souviens bien de ce lieu,* raconte Odile Guibert, la présidente du conseil, photos d'archives en main montrant des enfants jouer à côté des arbustes en fleurs. *Je l'ai redécouvert en promenant mon chien. En discutant avec les membres du conseil, nous avons pensé que l'aménagement d'une nouvelle roseraie pourrait être fédérateur pour le quartier."*

Initiative validée par la Ville. La roseraie couvrira une bande de 400 m² au centre du jardin. De part et d'autre seront plantés des arbres fruitiers (poiriers, pommiers et cerisiers…) : une parcelle close et l'autre ouverte. Un espace sera également réservé à l'usage de l'école voisine. *"Une association va être créée pour l'aménagement et l'entretien de la roseraie,* précise Odile Guibert. *Des horticulteurs et une quinzaine d'étudiants de Wigan, Bamako et Angers vont nous prêter main-forte pour préparer le terrain et planter les rosiers. Ces travaux sont prévus début juillet. Nous avons eu cette idée avec Angers Jumelages pour valoriser le savoir-faire horticole de la ville."* Le service Parcs et jardins se chargera de la plantation des arbres fruitiers et de l'entretien du reste du jardin.

D'ores et déjà, le conseil de quartier donne rendez-vous aux habitants dans le jardin à l'occasion de la Journée citoyenne, le 27 mai. ■

Saint-Serge, Ney, Chalouère

## INTERVIEW

THIERRY BONNET

**Tiffany Defois**
médiatrice sociale et culturelle de la maison de quartier Quart'Ney

**En quoi consiste le projet Arts en quartier ?**

Ce projet est né il y a plus de dix ans et propose aux habitants d'accueillir dans leur jardin ou leur maison des œuvres de sculpteurs, de peintres, de plasticiens. Cela prend la forme d'expositions, mais il y a aussi des animations d'arts de rue dans le quartier. L'événement a lieu tous les deux ans et se déroulera cette année les 6 et 7 octobre prochains.

**Comment s'organise l'événement ?**

Nous avons un groupe porteur d'habitants qui démarche leurs voisins et amis afin de trouver des personnes accueillant les artistes et les animations. Nous avons presque tous les accueillants pour la prochaine édition, en revanche nous cherchons toujours des bénévoles prêts à s'impliquer, ainsi que des artistes et des personnes souhaitant faire des animations.

**Quel est votre objectif avec cette manifestation ?**

Comme pour le festival de théâtre "Le tout pour le tout", qui a lieu cette année du 14 au 19 juin, l'idée est de rendre les habitants acteurs de leur quartier en les impliquant et en les faisant participer. Cette entrée dans l'espace intime permet de créer des liens de voisinage, de faire découvrir des lieux et des rues aux habitants et d'ouvrir sur des espaces d'exposition originaux. ■

**Quart'Ney, 5-9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.**

Lac-de-Maine

# Le carnaval à la pointe de la mode

Un char podium avec tapis rouge, un salon de coiffure ambulant, un défilé de maisons de couture aux noms cocasses… Les idées fusent pour le carnaval, dont le thème sera "Fashion Lac", le dimanche 15 avril. Depuis la mi-février, les groupes d'habitants ont commencé à confectionner leurs costumes, mais il est encore temps de les rejoindre lors des ateliers organisés les mercredis et samedis après-midi dans les salles Guy-Riobé ou pour la fabrication des chars dans un local à Saint-Jean-de-Linières.

*"J'aime l'ambiance joyeuse des préparatifs,* confie Anita, fidèle au carnaval depuis plusieurs années. *Tout le monde s'entraide. Avec le groupe des Filets solidaires, nous allons créer des costumes pour une maison baptisée "Bonne maman".* Jacky accompagne chaque année des résidants de Pastel de Loire, qui accueille des personnes cérébro-lésées. *"Le carnaval donne du sens aux ateliers d'arts plastiques."* Quant à Patrice de l'association Le Temporel, il s'adonne à sa spécialité : la conception de "bombes à confettis". ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Les habitants s'activent pour la construction des chars.

**Départ du défilé le dimanche 15 avril, à 15 h, devant la nouvelle maison de quartier.**

Belle-Beille

# "Être au plus proche des commerçants"

Pour apporter des réponses aux commerçants impactés par les travaux liés à l'arrivée du tramway, avenue Patton, un seul nom : celui de la médiatrice Bérangère Annic. *"Mon rôle, c'est d'être au plus proche des riverains et notamment des commerçants pour lesquels je suis très à l'écoute. Leurs commerces doivent rester accessibles. J'y veille au quotidien en lien avec le service Voirie de la Ville et les concessionnaires qui interviennent sur les réseaux en sous-sol."* Les vendredis, Bérangère convie les commerçants à faire le point sur la semaine écoulée et celle à venir. *"Le chantier bouge constamment. Chaque semaine, les problématiques sont nouvelles."* Parmi elles : l'accès aux commerces bien entendu mais aussi le stationnement. De nouvelles "poches" provisoires ont été créées en proximité, notamment près de l'Udaf (8 places) et avenue de la Ballue (20 places), et bientôt au niveau du 37 bis, avenue Patton. Hormis le rôle de la médiatrice, les outils d'information à destination des habitants sont nombreux : flyers, lettre mensuelle aux riverains ou newsletter (inscription sur tramway.angersloiremetropole.fr), et bientôt un local. ■

Bérangère Annic, la médiatrice tramway, avenue Patton.

THIERRY BONNET

**Contacts de la médiatrice : 06 04 52 21 41, mediatrice.belle-beille@angersloiremetropole.fr et sur rendez-vous le mercredi après-midi à la maison du projet. Info sur l'appli "Angers Info Travaux".**

Dans les quartiers

# Les nouveaux conseils de quartier installés en juin

JEAN-PATRICE CAMPION

Le conseil de quartier Deux-Croix/Banchais travaille sur le plan de déplacement "vélos".

Leur mandat touche à leur fin. En juin, exit les conseils citoyens et les conseils de quartier, et bonjour les conseils des citoyens de quartier. Ce changement de nom implique la fusion des deux anciennes instances participatives en une seule. Cela dans les sept secteurs prioritaires concernés par le contrat de ville*: Roseraie, Bédier-Beauval-Morellerie, Savary, Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir et Hauts-de-Saint-Aubin, répartis dans six quartiers. Ces derniers auront des conseils de 50 membres, contre 30 pour les quatre autres quartiers de la ville: Justices/Madeleine/Saint-Léonard, Lac-de-Maine, Centre-ville et Doutre/Saint-Jacques/Nazareth.

Pour le reste, leur composition ne changera pas: un collège de représentants d'associations et des commerçants, un collège d'habitants tirés au sort parmi les listes électorales, et un collège d'habitants volontaires. Bien entendu, les anciens membres qui souhaitent poursuivre l'aventure resteront les bienvenus. Le tout sans présence des élus, comme l'a souhaité la municipalité en 2015.

Quant à leur fonctionnement, les conseils des citoyens de quartier demeureront des instances autonomes de débats, de réflexions et de propositions qui pourront être saisies par le maire sur une thématique précise ou s'emparer d'un sujet pour l'étudier puis émettre des recommandations aux élus. Objectifs: permettre aux Angevins de donner leur point de vue et contribuer ainsi à l'amélioration de la politique municipale grâce à leur expertise d'usage et à leur connaissance du quartier.

Parmi les travaux déjà réalisés ou en cours: le passage de la vitesse automobile à 30 km/h, le recensement des "points noirs" en matière de circulation, ou encore le futur équipement culturel dans les Hauts-de-Saint-Aubin, le réaménagement du terrain des Mortiers (Justices, Madeleine, Saint-Léonard) ou celui de la Roseraie, la valorisation du patrimoine et des commerces de proximité dans la Doutre, le devenir du parc Démazis au Lac-de-Maine… ■

**Candidature jusqu'au 1er mai sur la plateforme numérique www.ecrivons.angers.fr.**

** Les secteurs intégrant le contrat de ville sont caractérisés par des niveaux de revenus inférieurs à la moyenne. Ils bénéficient pour cela d'actions particulières visant à réduire les inégalités.*

## EN BREF

### Roseraie

**CHARTE CULTURE ET SOLIDARITÉ**

**Exposition photos de Jef Rabillon à l'occasion des 20 ans de la charte Culture et solidarité. Du 27 mars au 6 avril, au centre Jean-Vilar.**

**ATELIER MOBILITÉ**

**Le centre Jean-Vilar et Irigo proposent un temps d'échange et de pratique autour des déplacements en transport en commun, plus particulièrement en tramway. Objectif: acquérir les bons réflexes pour faciliter les trajets. Vendredi 13 avril, de 9 h 30 à 11 h 30, centre Jean-Vilar.**

### Monplaisir

**PASS MÉTIERS**

**Aldev et Actual Carrière proposent une rencontre avec les entreprises et organismes de formation autour des métiers de l'industrie. Jeudi 15 mars, 9 h, relais-mairie. Info sur www.angers.tagemploi.com**

### Belle-Beille

**UNIVERSITÉ DES HABITANTS**

**Ateliers, conférences, rencontres entre habitants et universitaires et chercheurs afin de mieux comprendre la transformation urbaine de la ville et celle du quartier. "Dessinez votre quartier" les 17 et 31 mars (Maison du projet). "Le droit à la ville" les 23 mars et 6 avril (centre Jacques-Tati). Inscriptions à la Maison du projet.**

### Centre-Ville

**PRÉCISION**

**L'adresse du site internet du conseil de quartier était incomplète dans le dernier *Vivre à Angers*. Voici la bonne: www.cqangerscentre.wixsite.com/accueil**

**Justices, Madeleine, Saint-Léonard**

# L'espace des Mortiers sera livré en mai

*"Ce soir, c'est la 31e réunion publique qui clôt les Journées de quartier lancées depuis le début du mandat"*, rappelle le maire, Christophe Béchu, avec à ses côtés Maxence Henry, adjoint du quartier. L'occasion pour les élus de rappeler les actions menées par la municipalité depuis la dernière rencontre, en mars dernier : la réalisation de la tribune Colombier au stade Raymond-Kopa et des terrains de football en synthétique à La Baraterie, la réfection de la rue Saumuroise et de la place Saint-Léonard… Mais aussi le déploiement de la vidéoprotection ou encore l'apaisement du carrefour Millot-Coubertin et les rues refaites dans le cadre du plan Urgence-voirie. Et pour les habitants de faire part de leur quotidien en matière de propreté, de stationnement, de vitesse de circulation, de sécurité. La réunion a aussi permis de mettre en exergue un sujet majeur pour le quartier : le terrain des Mortiers. Déjà pourvu depuis juillet d'un city-stade "AngerStadium", le site connaît actuellement sa deuxième phase de travaux. *"C'est un vrai projet de quartier, qui a mobilisé les habitants, le conseil de quartier, le Trois-Mâts, des associations ou encore les médiateurs sportifs*, résume l'adjoint. *Après concertation, c'est un espace paysager intergénérationnel dédié à la détente et aux loisirs qui sera livré début mai avec terrains de pétanque, jeux pour enfants, jardins partagés et modules de remise en forme."*

THIERRY BONNET

**Trois cents personnes réunies au Trois-Mâts pour la réunion publique du maire Christophe Béchu et de Maxence Henry, l'adjoint du quartier.**

## Permanences de vos élus

**BELLE-BEILLE**
**Sophie Lebeaupin**
mercredi 28 mars, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati.

mercredi 14 mars et 11 avril, de 9 h à 12 h. Maison du projet. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

**LAC-DE-MAINE**
**Sophie Lebeaupin**
mercredi 28 mars, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

**CENTRE-VILLE**
**Karine Engel**
mercredi 21 mars 4 et 11 avril, de 10 h à 12 h. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN**
**Alain Fouquet**

samedi 10 mars et 7 avril, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

samedi 21 mars et 18 avril, de 14 h à 17 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

**Laure Halligon**
mercredi 7, 21, 28 mars et 4 avril, de 9 h à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

samedi 17, 24, 31 mars et 7 avril, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

**MONPLAISIR**
**Faten Sfaïhi**

samedi 17 mars et 7 avril, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON**
**Alima Tahiri**

mercredi 14, 28 mars et 11 avril, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

**JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD**

**Maxence Henry**
samedi 10, 17, 24, 31 mars et 7 avril, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

**ROSERAIE**
**Gilles Latté**

mercredi 14, 21, 28 mars, 4 et 11 avril, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

**SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL**

**Jeanne Behre-Robinson**
samedi 10, 24 mars et 7 avril de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

## Rendez-vous du maire

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers, un samedi par mois. Il accueillera les Angevins le **7 avril**, au relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin, de 8 h 30 à 12 h.

**La prochaine Journée de quartier du maire se tiendra le jeudi 29 mars, au Lac-de-Maine. Elle se conclura par une réunion publique à 19 h 30, dans la nouvelle maison de quartier, rue de la Chambre-aux-Deniers.**

La Compagnie Œildudo présentera "L'Histoire du royaume de Mirpou" dans le cadre du festival.

ŒILDUDO

**Le Plessis-Macé (Longuenée-en-Anjou)**

# Très Tôt en scène, 20e !

Une fois n'est pas coutume: en ce printemps 2018, le théâtre pourrait être une histoire de chiffres plutôt qu'affaire de répertoire, de comédiens ou de public. Un anniversaire, d'abord, puisque le festival Très Tôt en scène, porté par Anjou Théâtre, s'apprête à vivre sa 20e édition, du 10 au 31 mars. Des chiffres en cascade, ensuite, qui disent l'important ancrage de l'événement sur le territoire en même temps que son impact sur le public scolaire: 2000 élèves issus de 39 établissements (écoles primaires et collèges) seront accueillis sur 9 journées pendant 3 semaines, par la compagnie professionnelle Omi Sissi. Si le principe des spectacles scolaires l'après-midi et grand public le soir a été reconduit, le festival s'ouvre également à de nouveaux horizons: celui d'autres pratiques artistiques mais également d'autres terres d'élection. Très Tôt en scène quittera son écrin du château du Plessis-Macé pour aller promener son identité, entre créations professionnelles et pratiques amateures (deux soirées seront notamment consacrées à des troupes étudiantes) aux quatre coins du département. À l'échelle d'Angers Loire Métropole, le festival sera ainsi visible, en plus du Plessis-Macé, au Théâtre en bois de Brain-sur-l'Authion (Loire-Authion), à Pellouailles-les-Vignes (Verrières-en-Anjou), à l'Université catholique de l'Ouest d'Angers et à l'Espace culturel de l'université d'Angers. ■

**www.chateau-plessis-mace.fr**

## EN BREF

### Bouchemaine

**EXPOSITION**

**Du 12 au 31 mars, les Boîtes à Cultures accueilleront l'exposition #MUSIQUE, du photographe Philippe Noisette. Il s'agit d'une sélection de photographies d'artistes prises ces dernières années lors de festivals ou dans des salles de concerts de France et de Navarre. On y retrouve notamment Arthur H et –M– *(photo)*, Brigitte Fontaine, Alain Bashung, Christophe Miossec ou encore Muse, Camille ou Thomas Fersen. Le vernissage de l'exposition se tient le vendredi 16 mars, dans la foulée d'une soirée chanson française réunissant les talents locaux Chevalrex et ThéOphile.**

PHILIPPE NOISETTE

### Avrillé

**BUDGET**

**Une réunion publique est organisée le mardi 13 mars, à 18 h 30, à l'hôtel de ville, pour comprendre le budget de la Ville.**

**Savennières**

# Objectif Domaine aux Moines

**C'est une histoire de femmes. Lorsqu'Hélène de Fontainieu, photographe, découvre le Domaine aux Moines lors des vendanges 2013, elle est séduite dès les premiers instants par la lumière et la vie des lieux, symbolisées par les viticultrices qui le dirigent: Tessa Laroche et sa maman Monique. Peu à peu, la confiance puis une grande complicité s'établit entre toutes, qui donnent corps à un projet de livre: "Domaine aux Moines, une année au cœur de la vigne en Val de Loire". Des clichés qui illustrent le rapport à l'autre et à la nature au sein du domaine, mais également une passion commune: celle du chenin, incontournable cépage de l'Anjou. Et pour couronner le tout, c'est l'Angevine Pascaline Lepeltier, l'un des meilleurs sommeliers de France, qui signe les textes de l'ouvrage. Le livre, auto-édité, est disponible au prix de 34 euros, en commande au Domaine ou dans quelques caves et librairies (Lhériau et Richer) alentours.** ■

HÉLÈNE DE FONTAINIEU

**Andard (Loire-Authion)**

# Les enfants prennent la Clé des Champs

À la ferme pédagogique La Clé des Champs, Anne-Françoise Wallace-Diard et ses frères Jean-Michel et Stéphane Diard, reçoivent scolaires et public afin de leur faire découvrir leur exploitation consacrée à la polyculture et à l'élevage de vaches laitières. Pour l'heure, à l'abri de l'hiver dans la grange, les moutons, l'âne et les chèvres attendent sagement le retour des visiteurs. *"Nous proposons tout au long de l'année des visites à la journée ou à la demi-journée pour les scolaires, essentiellement de la crèche au primaire,* précise Anne-Françoise Wallace-Diard qui a fondé la ferme pédagogique. *On reçoit aussi des 6e, des lycéens, des étudiants, ainsi que les familles le mercredi matin et tous les jours de 16 à 18 heures."*
Ici, l'objectif principal est de favoriser la proximité de l'enfant avec l'animal ou le végétal. *"Cela implique par exemple le soin aux animaux ou la manipulation de graines. L'idée est de montrer le lien entre le producteur et le consommateur."*
Le programme est à la carte pour les scolaires. Les enfants peuvent ainsi soigner les vaches, déguster le lait, découvrir la transformation du lait en beurre, s'initier à la conduite du tracteur ou encore planter du blé et suivre son évolution jusqu'à sa transformation en farine. Côté public, le circuit classique va de la découverte de l'animal et de la traite au ramassage des œufs et à la dégustation du lait. Une jolie façon de relier le processus de production jusqu'à l'assiette. ■
**"Les Boudinières", 492, route de Bel-Air, Andard, 06 08 67 72 95.**

PHILIPPE NOISETTE

**La Clé des Champs s'adresse tant aux scolaires qu'au public.**

**Beaucouzé**

INTERVIEW

PHILIPPE NOISETTE

## Gérard Nussmann

adjoint à l'Urbanisme, à l'environnement, aux déplacements

**Plusieurs opérations sont en cours d'éco-labellisation. Quels sont les quartiers concernés ?**
Cette démarche concerne les quartiers des Échats III, des Hauts-du-Couzé et du Cœur-de-ville. Ces trois opérations d'urbanisme sont entrées dans une logique d'éco-quartier depuis plusieurs années déjà. Ainsi, dès 2009, on a travaillé à la mise en pratique d'une démarche environnementale aux Échats en augmentant la densité de logements, en favorisant la mixité des formes de logement, en traitant les eaux de pluie différemment ou encore en allant au-delà de la réglementation précédente en matière de performance des bâtiments.

**Où en êtes-vous aujourd'hui ?**
Le label Éco-Quartier compte une vingtaine d'objectifs. Il accompagne le processus de réalisation du quartier en plusieurs étapes. Nous en sommes aujourd'hui à la deuxième étape, celle de la construction. Nous travaillons dans une démarche participative associant les habitants, les associations, les promoteurs et les constructeurs, et basée sur une réflexion autour des aspects de transition énergétique appliqués aux logements collectifs comme à la construction individuelle.

**Que change l'obtention de ce label ?**
Il confirme le bien-fondé de notre façon d'aborder cette démarche environnementale sur le long terme. C'est un outil aussi pour demander encore plus aux entreprises et aux constructeurs en termes de performance énergétique, avec par exemple un premier bâtiment labellisé E+C-, à énergie positive et à bas carbone. ■

Briollay

# Terre de confluence

*"Briollay sans inondation, ça n'est pas Briollay"*… C'est dit sur le ton de la boutade, mais en préambule à toute autre considération. André Marchand, le maire de la commune, en fait l'expérience depuis bientôt 50 ans qu'il vit ici: en 1995, lorsqu'une crue remarquable avait déversé ses eaux dans les rues de la commune, il était déjà aux affaires, en tant que premier adjoint.
Située au cœur des Basses Vallées angevines, à la confluence de la Sarthe et du Loir, Briollay vit depuis son origine – son nom signifie pont sur le Loir en langue celte – au gré des caprices de l'onde: 59 % des quelque 1 428 hectares de sa superficie se situent en zone inondable. Ce matin de février, l'eau a amorcé sa décrue, mais la neige qui tombe à flocons fournis offre au promeneur un spectacle magnifique, depuis le point de vue aménagé sur les hauteurs de la commune.
*"C'est une réalité géographique qui nous offre une grande singularité dans le territoire: nous ne pourrons jamais être absorbé, ni par les communes voisines ni par l'agglo"*, explique André Marchand, qui a décidé de jouer *"la carte environnementale"* pour rendre le village attractif. Un pari qui passe par la mise en valeur du patrimoine naturel des Basses Vallées angevines, même s'il se retrouve chaque année ou presque sous l'eau. *"C'est justement ces inondations qui offrent au territoire sa richesse"*, reprend le maire.
Il y a 5 ans, un marais pédagogique a été créé sur un terrain naturel, légèrement incliné, qui permet de présenter sur différentes stations les plantes du secteur: salicaire, iris jaune, butome en ombelle ou autre gogane (pour le nom usuel) fleurissent le parterre au gré d'une promenade en bord de rivière.
Un peu plus loin, on tombe sur le resto-bistrot-culture L'Arrêt Public, un esprit guinguette qui a pris ses quartiers dans un ancien jeu de boule de fort réaménagé. Dans les mois et années qui viennent, deux autres rénovations verront le jour: l'une concerne la salle des fêtes, l'autre l'ancien tribunal de justice (ou perrin) du 12e siècle récemment acquis par la commune. ■

PHILIPPE NOISETTE

**Coucher de soleil sur Briollay.**

PHILIPPE NOISETTE

**André Marchand, maire de Briollay.**

PHILIPPE NOISETTE

**Situé au cœur des Basses vallées angevines, Briollay offre chaque année ou presque des paysages singuliers à l'heure où les eaux montent.**

## REPÈRES

**POPULATION:** 2 751 habitants
**SITUATION:** 15 km au nord d'Angers
**À DÉCOUVRIR:** Montmartre à Briollay, L'Arrêt Public
**SITE INTERNET:** www.briollay.fr

**ÉVÉNEMENT**

**Montmartre à Briollay réunit tous les 3e week-ends du mois d'août quelque 5 000 visiteurs pour admirer le travail de peintres amateurs et professionnels, installés dans la rue. Un rendez-vous culturel qui donne également lieu à des expositions dans les écoles, à des spectacles ou autres concerts, avant le temps fort du dimanche: la vente aux enchères des œuvres réalisées durant le week-end.**

Jusqu'au 25 mars, le public peut découvrir les 25 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets urbains Imagine Angers. L'exposition permet d'appréhender chaque programme dans ses dimensions architecturales, fonctionnelles et innovantes. Six sites sont concernés par ces projets à Angers dont le Front-de-Maine, à côté du Quai, le site Gambetta, en amont sur l'autre rive, et aussi les sites Saint-Serge, Montaigne, Jean-Moulin et La Proue, aux Capucins. Les projets lauréats seront annoncés le 14 mars par le maire, Christophe Béchu. Durant l'exposition, des conférences sur l'agriculture urbaine et l'architecture contemporaine seront proposées et, les 17 et 24 mars, les six équipes lauréates présenteront chacune leur programme respectif.

**Forum du Quai. Du mardi au samedi, de 12 h à 19 h ; le dimanche, de 15 h à 19 h. www.imagine.angers.fr**

## ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

# Faire rayonner Angers pour faire gagner les Angevins

Depuis 2014, nous travaillons pour le rayonnement d'Angers à l'échelle nationale et internationale. Grands événements, partenariats internationaux, offre d'infrastructures de qualité, embellissement de la ville, nouvelle stratégie d'attractivité, ce sont tous les ingrédients dédiés à la promotion du territoire que nous réunissons. Parce que le rayonnement d'Angers est la condition de son développement économique et social.

De grands événements culturels, sportifs et économiques ont rythmé la vie angevine depuis 2014. La nouvelle version des Accroche-cœurs, le Festival Premiers Plans, la Balade du Roi René, le Festival Lévitation ou encore l'opération Food'Angers mettent à l'honneur la richesse de l'offre culturelle de notre ville. De même, le DécaNation, les championnats de France de natation ou d'athlétisme, la montée du SCO en Ligue 1 ou l'étape du Tour de France ont permis d'élever Angers au rang de première ville sportive de France cette année. Enfin, le World Electronic Forum en 2017, avec ses 20 000 visiteurs, ses 120 congressistes et ses 44 entreprises représentées, a placé Angers comme ville incontournable du numérique à l'échelle internationale.

Afin de mettre en œuvre efficacement notre politique de rayonnement et d'attractivité, nous avons également opéré une refonte de nos propres outils. Ainsi, nous avons fusionné l'ensemble des structures œuvrant au développement économique de la ville au sein d'Angers Loire Développement afin de répondre avec cohérence aux enjeux économiques et de permettre la création d'emplois sur notre territoire. De même, en janvier 2018, est née la structure Destination Angers qui rassemble Angers Loire Tourisme et Angers Expo Congrès. L'ambition est claire : faire d'Angers une ville de congrès et de salons et une destination de premier choix pour les touristes.

Faire rayonner Angers, c'est aussi offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie unique et des infrastructures de qualité. Angers est la 1ère ville verte de France et sur le podium des villes où il fait bon vivre. L'inauguration de la nouvelle avenue Jeanne-d'Arc au printemps prochain, la rénovation du centre de congrès et la concrétisation du projet Cœur de Maine en 2019 sont autant d'exemples qui illustrent notre détermination intacte à poursuivre en ce sens. Enfin, le programme Imagine Angers, que nous avons initié participe lui aussi au rayonnement de notre territoire. Permettre à des architectes du monde entier de réinventer 6 sites de la ville fait d'Angers une ville audacieuse et résolument tournée vers l'avenir.

Mais cette ambition de rayonnement est davantage un moyen qu'un objectif. Le moyen d'améliorer la vie quotidienne des Angevins, d'accueillir de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois, de nouveaux habitants, de nouveaux visiteurs. Elle est la condition d'un écosystème économique et social vertueux.

Les premières retombées sont déjà tangibles. De nouvelles entreprises s'installent sur le territoire à l'instar de Faith ou de Giphar, l'implantation de l'ISTOM à Belle Beille qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine ou encore l'augmentation du nombre d'habitants témoignent de notre attractivité retrouvée.

Enfin, ce sont 25 millions d'euros qui vont être investis sur le parc de l'Atlantique pour l'implantation, fin 2018, d'une plateforme logistique de grande envergure. Cette investissement massif est la preuve incontestable de la confiance du secteur privé dans le potentiel économique de notre territoire.

C'est pour cela que nous travaillons au quotidien : redonner à Angers la position stratégique qu'elle mérite et faire du territoire un écrin pour les entreprises et investisseurs futurs.

Pour faire gagner Angers et les Angevins.

**Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"**
**Contactez-nous au 02 41 05 40 34**

## AIMER ANGERS - MINORITÉ

# Angers doit rester une ville ouverte et tolérante !

Ces dernières semaines, notre ville a été le théâtre d'événements inquiétants et menaçants pour la préservation d'un climat serein où chacun trouve sa place. Un acte islamophobe devant les fondations de la future mosquée, l'ouverture d'un "bar associatif" par un groupuscule d'extrême droite à proximité du centre-ville… Autant de mauvais signaux qui appellent une vigilance accrue et une condamnation catégorique de ceux qui souhaitent attiser la haine et les discriminations.

Angers doit rester une ville ouverte, tolérante et savoir accueillir tout le monde dignement. Nous tenons à saluer ici le travail des associations et des habitants qui agissent quotidiennement pour les droits humains et contre l'exclusion. Nous sommes fermes sur nos valeurs et nous les défendrons avec toutes celles et tous ceux qui s'y retrouvent.

### Ouverture du local d'Aimer Angers

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de notre local au 25, rue Saint-Lazare. Retrouvez sur notre site aimerangers.fr les dates de nos permanences.

**Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers**
**02 41 05 40 37,**
**contact@aimerangers.fr**

FRÉDÉRIC CHOBARD

Maison bleue, façade, vue actuelle.

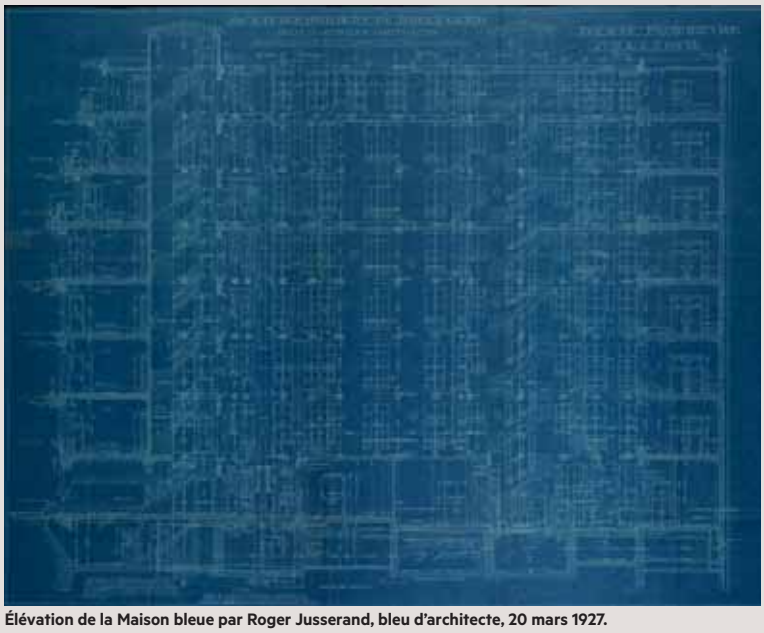

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 1 T 22.

Élévation de la Maison bleue par Roger Jusserand, bleu d'architecte, 20 mars 1927.

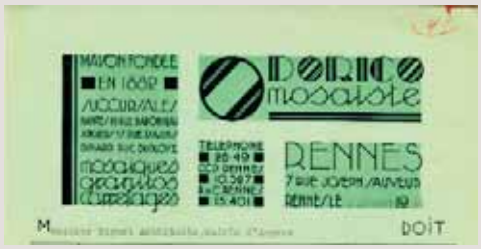


ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 4 J.

Entreprise Odorico, facture à en-tête, 2 décembre 1936.

# Le premier grand immeuble

La Maison bleue domine l'angle du boulevard du Maréchal-Foch et de la rue d'Alsace du haut de ses sept étages, élevés en 1927. Premier grand immeuble d'Angers, elle est surtout renommée pour son décor de mosaïques colorées, unique en France sur un bâtiment de cette ampleur.

Un programme ambitieux mené par un homme d'ambition : Gabriel Crêtaux, hôtelier et homme d'affaires nantais, arrivé à Angers en 1912 pour exploiter l'Hôtel d'Anjou. Mais la Société des Grands Hôtels de la Vallée de la Loire qu'il crée a bien d'autres objectifs : toutes affaires commerciales, industrielles, immobilières et financières. Plusieurs Angevins en font partie, dont Louis Cointreau. Gabriel Crêtaux s'intéresse particulièrement au boulevard, où se trouve l'Hôtel d'Anjou. En juillet 1926, il achète un hôtel particulier, à l'angle du boulevard et de la rue d'Alsace. Avant que la vente ne soit concrétisée, il a déjà chargé son architecte, Roger Jusserand, qui travaille pour lui à la réfection de la salle des fêtes de l'Hôtel d'Anjou, de dresser les plans d'un grand immeuble d'angle à cet emplacement de choix. Les plans définitifs sont datés du 30 mars 1927. L'immeuble offre dix-huit appartements sur six niveaux, avec deux entrées, l'une au 10 boulevard du Maréchal-Foch et l'autre, au 25 rue d'Alsace. Le septième niveau est dévolu aux chambres des domestiques. La Maison bleue est à la fois une construction conservatrice et moderniste : petites cuisines réservées aux domestiques, mais escalier commun avec les propriétaires ; plafonds décroissants d'étage en étage comme dans les immeubles du XIXe siècle, mais agréables terrasses dans les parties supérieures, y compris pour les domestiques.

D'avril à décembre 1927, l'immeuble est achevé dans ses structures. Il reste à réaliser le décor de la façade. Après des hésitations, les commanditaires souhaitant obtenir les prix les plus bas possibles, l'entreprise rennaise d'Isidore Odorico est retenue. Partant d'un cahier des charges modeste, il réussit à faire accepter sur les 55 m de longueur de façade et 25 m de hauteur un spectaculaire revêtement de mosaïques, qui va crescendo de l'ocre jaune au bleu ciel soutenu, animé par différentes figures géométriques. Achevé en décembre 1928, ce manifeste de l'Art Déco est aussi la meilleure des publicités pour Odorico, qui ouvre une succursale à Angers en 1932. ■

**SYLVAIN BERTOLDI**
**Conservateur des Archives d'Angers**

**la chronique intégrale sur**
**archives.angers.fr**

ÉCRIVONS
ENSEMBLE
NOTRE AVENIR

# PROPOSEZ VOS IDÉES

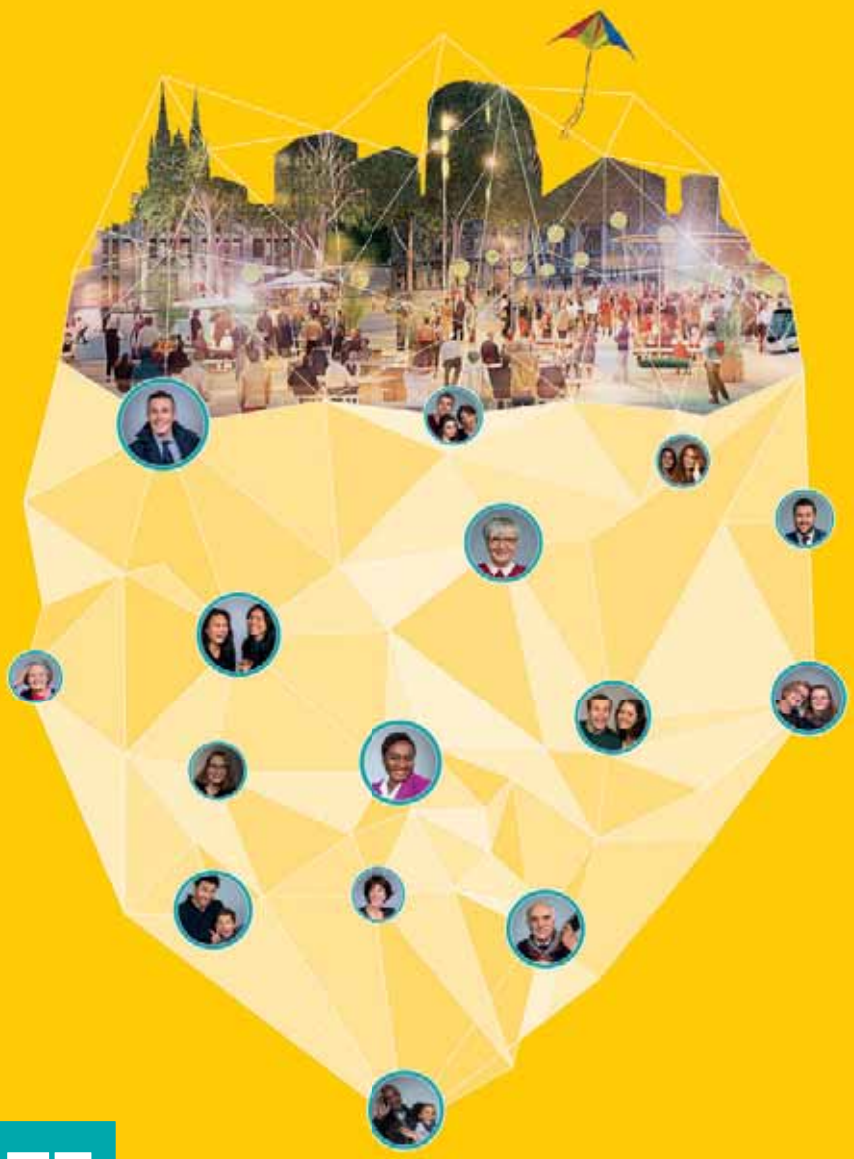

## BUDGET PARTICIPATIF

WWW.ECRIVONS.ANGERS.FR

ANGERS VILLE CITOYENNE

Angers

© Direction de la Communication et du Rayonnement